

MIS ET THIENNOT

Autopsie d'une machination judiciaire

Jeudi soir au cinéma Apollo, le réalisateur Michel Le Thomas a diffusé la deuxième partie de son travail sur le scandale judiciaire de Saint-Michel-en-Brenne.

En 70 ans, toute la lumière n'a pas été faite sur cette matinée de décembre 1946 où le garde-chasse Louis Boistard a trouvé la mort. Le témoignage des acteurs du drame est rare. C'est pourquoi le travail réalisé dans les années 80 par les réalisateurs Michel Le Thomas et René Vautier est si précieux. Ils ont recueilli douze heures de témoignages, un matériau brut inestimable.

DES TÉMOIGNAGES UNIQUES

« Comme ce sont des gens décédés, c'est une matière unique, explique Michel Le Thomas. On y entend de longs témoignages de Raymond Mis et Gabriel Thiennot, celui de madame Dessart qui a recueilli le témoignage de la fille Brunet qui dénonce son père, celui d'un gardien de prison et de l'infirmière présente lors de l'arrivée des suspects à la prison de Châteauroux. À l'époque, comme les policiers racontaient que les coups avaient été donnés par les gardiens de prison, ceux-ci ont commencé à décrire l'état dans lequel ils avaient récupéré les détenus après une semaine d'interrogatoire à la mairie de Mézières-en-Brenne. C'est des entretiens dans la longueur. Je ne les ai pas montés car j'avais envie de donner les images à voir en entier, qu'elles aient une valeur testimoniale. Elles réaffirment le fait que Raymond Mis et Gabriel Thiennot ne mentent pas. Les témoignages ne se contredisent pas, à aucun moment. »

Lors du premier rendez-vous, le réalisateur s'était focalisé sur la partie de chasse elle-même, racontée par les protagonistes, sur les arrestations réalisées avant que le corps du garde-chasse ne soit retrouvé, sur les interrogatoires, sur la réaction, ou plutôt la non-réaction des habitants, sur l'arrivée à la prison.

Jeudi soir pour le deuxième rendez-vous, le réalisateur s'est attaché à l'enquête, sur la manière dont elle a été conduite. Dans un premier temps, il a mis en exergue les incohérences avant d'aborder dans un second temps les hypothèses non travaillées, comme ce témoignage qui évoque deux chasseurs au même endroit et au même moment, mais que personne n'a jugé bon de rechercher. « Je m'arrête sur deux portraits, ajoute le réalisateur. Celui de Désiré Brunet, vraisemblablement l'assassin, qui a tout de suite fourni un témoignage orienté de la présence



Michel Le Thomas

des chasseurs. Il y a aussi le personnage d'Albert Nicéron, seul témoin à charge, mentalement déficient, condamné à deux ans de prison dans une autre affaire et qualifié de "débile profond" par des psychiatres. Il est entendu une première fois le 1^{er} janvier et raconte qu'il est allé chasser mais qu'il n'a rien vu ni entendu. Le 2 janvier, il revient faire un témoignage de trois pages où il raconte comment s'est passé le meurtre avec détails et comment le garde-chasse a été achevé. » Autre personnage qui plane dans cette affaire, l'industriel Lebaudy, dont le garde fut assassiné et qui versa une prime aux enquêteurs, alors que l'enquête n'était pas close.

DES FAITS TROUBLANTS

« C'est inquiétant et intrigant car on sait qu'il était toujours présent et qu'il voulait un coupable. En revanche, on ne comprend pas sa précipitation à dénoncer Mis et Thiennot. Il y avait un faisceau de preuves contre Brunet mais Lebaudy ne fait pas pression pour qu'il soit entendu. Il sera seulement entendu comme témoin, jamais comme suspect alors que plusieurs éléments sont troublants : le fait qu'on retrouve le corps du garde à 200 mètres de chez lui par exemple, ou qu'il laboure le champs séparant sa propriété du lieu de découverte du corps, un champs qui n'avait jamais été travaillé, comme s'il avait voulu faire disparaître des traces. »

Pour le troisième rendez-vous, prévu lors du festival Retours vers le futur, le réalisateur évoquera l'attitude du commissaire Georges Daraud et des juges Haulon et Duché. « Je m'interroge aussi sur l'attitude du procureur qui a vu l'état des détenus mais qui n'a rien dit. Cela montre un problème de fonctionnement de la justice. Il faut comprendre qu'un juge a pu manipuler un jury de cour d'assise. » À terme, l'ensemble des documents sera disponible sur internet avec la coopérative de production audiovisuelle et cinématographique « Les Mutins de pangé ».



Tri Yann sera sur la scène de l'étang Duris le sept juillet prochain (photo : Eric Doll).

Les estivales de l'étang Duris reviennent cet été avec leurs soirées guinguettes, les spectacles et des concerts. En ouverture, Jean-Marie Bigard et le groupe Tri Yann lanceront les festivités lors du premier week-end.

Tri Yann et Jean-Marie Bigard à l'étang de Luant cet été

Pour la troisième année consécutive, l'étang Duris organise son festival pendant le mois de juillet. L'an dernier, l'humoriste Roland Magdane avait plié le public en quatre, cette année c'est Jean-Marie Bigard qui sera sur scène avec son nouveau spectacle *Nous les femmes*.

« L'idée est de créer un rendez-vous festif autour de l'étang, explique Franck Jean, gérant de la base de loisir et instigateur du projet. Le principe est toujours le même, des artistes découvertes et une grande affiche. L'an dernier c'était Roland Magdane. Cette année, on reçoit Jean-Marie Bigard et le groupe Tri Yann avec leur nouvel album. Ils ont déjà rempli l'Olympia. En parallèle, on accueille des artistes moins connus

comme *Blondin et les Terriens*, un groupe de Haute-Vienne, ainsi que l'humoriste *Ginette la reine des boulettes*. C'est une artiste qui monte avec un humour proche de celui des *Vamps*. On essaie de proposer des tarifs abordables pour que les familles puissent venir passer un bon moment. »

Une soixantaine de bénévoles s'activent en coulisse pour assurer le spectacle. Un chapiteau de 1 200 places sera monté pour la scène et le parquet de danse pourra accueillir 200 personnes. Deux karaokés années 80 et dix guinguettes sont programmés. Lors de la dernière soirée, le buffet sera offert. Restauration sur place possible, en partenariat avec le restaurant « La rigoulette ».

Les Estivales

- 6 juillet : Jean Marie Bigard, tarif unique 32 euros (sur réservation)
 - 7 juillet : Tri Yann, tarif unique 25 euros (sur réservation)
 - 21 juillet : Blondin et les Terriens, gratuit
 - 4 août : soirée Karaoké (gratuit)
 - 25 août : soirée Karaoké (gratuit)
 - 1^{er} septembre : spectacle de clôture avec Ginette la reine des boulettes, tarif unique 10 euros
- Les guinguettes** : 23 juin (20 h), 24 juin (15 h), 1^{er} juillet (15 h), 15 juillet (15 h), 22 juillet (15 h), 29 juillet (15 h), 11 août (15 h), 26 août (15 h) - tarif unique : 10 euros

Infos et réservations : 06 81 97 85 98 - billetterie déjà ouverte

EN BREF

PHARMACIES DE GARDE

CE WEEK-END

À Châteauroux : appeler le commissariat.

À Issoudun : Pharmacie Blet, 37-39 place du 10 Juin, téléphone 02 54 21 12 09.

À Valençay : Pharmacie Momiron, 13 place de la Halle, téléphone 02 54 00 00 15.

À Vendœuvres : Pharmacie Barbaz, 6 place Saint-Louis, téléphone 02 54 38 31 70.

À La Châtre : Pharmacie Sayah, 6 rue des Métiers, téléphone 02 54 62 14 10.

Au Blanc : Pharmacie Verley, 15 place André-Gasnier, téléphone 02 54 37 00 88.

STAGE DE RÉCUPÉRATION

DE POINTS

La Prévention routière – Comité de l'Indre - figure parmi les centres de formation agréés par la préfecture de l'Indre pour récupérer des points sur son permis de conduire. Le prochain stage sera organisé les lundi 12 et mardi 13 mars à la Prévention

routière, à Belle-Isle. Ces stages d'une durée de deux jours sont animés par un binôme d'experts (un formateur en Sécurité routière et une psychologue) et permettent de récupérer 4 points maximum. Coût : 210 €. Tout renseignement peuvent être obtenus au secrétariat de la Prévention routière, 11, avenue Daniel-Bernardet à Châteauroux. Téléphone 02 54 34 73 13 (le matin uniquement de 8 h à 12 h) ou 02 38 53 73 16.

BANQUET FRATERNEL DU PCF

Le banquet fraternel qu'organise la fédération de l'Indre du Parti communiste se tiendra le dimanche 4 mars à Montierchaume, à la salle du foyer rural, à partir de 12 h 30. Il sera précédé d'un débat, à 10 h, sur le thème « Droit des femmes, égalité : une urgence sociale et démocratique », avec la participation d'une responsable nationale du PCF. Tarifs : 23 € le repas, 15 € pour les enfants et les faibles revenus. Renseignements - Liliane Blanc au 02 54 38 50 76 ou 06 47 59 28 14.